

Institut

de France

Académie Royale

des Beaux-Arts



Paris, le

1829

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie

Rapport
de l'Académie royale des Beaux-Arts
sur les ouvrages des Pensionnaires
de l'Académie royale de France à Rome

Le 15 Mars 1829

L'Académie, sur les rapports de ses Sections de Sculpture et de Peinture, et après un soin exact de ses ouvrages des Pensionnaires envoyés de Rome, a arrêté l'examen critique de ces ouvrages, ainsi qu'il suit:

Peinture

M. Larivière

M. Larivière a fort bien rempli, pour la quatrième année de sa pension, l'obligation de se exercer sur une copie; c'est après quelque grand maître; elle a prouvé le choix qu'il a fait du tableau de Ligoli représentant un *Ecce homo*. Elle y a reconnu avec plaisir une heureuse répétition de la manière, du style, et du ton de couleur de ce Maître. C'est enfin ce qu'on doit appeler une belle copie.

L'Académie a été moins satisfaite de l'esquisse envoyée par M. Larivière, l'intention du Règlement dans l'obligation qu'elle impose au Pensionnaire, de faire une esquisse dans sa quatrième année, est de le préparer d'une façon plus particulière au travail de la Composition. L'esquisse qu'on demande ne doit pas être un tableau, fini en petit, mais la dimension

La dimension exigée de deux pieds et de deux figures au moins, indique assez, qu'on demande à l'artiste une composition étendue, méritée et susceptible de faire voir le travail de sa pensée et de son imagination. On n'a point trouvé cela dans l'esquisse de M. Salvière; elle n'a pas la dimension demandée; elle indique beaucoup de précipitation, et une exécution fort négligée.

M. Norblin

M. Norblin a donné le nom de Marius à Moïsturnes à une fort grande et fort bonne figure d'étude, dont le ton est fort bon, dont le dessin a de la vérité, et dont l'ensemble est satisfaisant. On auroit pu y appliquer un style plus relevé, et dire que l'auteur seroit rappelé dans cette figure l'histoire de Marius caché dans des marais; il auroit dû, sans trop cacher son personnage, distribuer autour de lui quelques masses plus sensibles de rocaux. L'esquisse du songe d'Énée, par M. Norblin, donne l'idée d'une composition fort heureuse. L'effet général a quelque chose de neuf et d'ingénieux; tout-à-fois y a-t-il dans la distribution des lumières quelque peu trop de contraste. Nééide auroit pu être placée d'une manière plus apparente, et offrir une meilleure composition.

M. Féron

M. Féron, dans la figure d'étude, à la quelle il a appliqué l'imitation du soldat qui vient de donner la sépulture à son père, mérite d'être élogé sous le rapport de l'imitation correcte et vraie du modèle vivant. On a trouvé dans son exécution un dessin exact et sans manière, un faire soigné, un ton de couleurs bien soutenu. Quant à l'harmonie générale du tableau, le ton du ciel a paru trop cûté, ainsi que celui de la mer d'une éblouissance

M. Dupré

On auroit désiré pouvoir dire du David de M. Dupré des choses plus agréables à l'auteur. En reprochant à son ouvrage une exécution pleine de mollesse, un dessin faible, un style trivial, un caractère trop peu relevé même indépendamment du sujet, on y a reconnu toutefois une composition qui n'est pas sans mérite, et qui n'est pas l'espèce d'une acclimation de talents pour l'avenir.

On terminera cet examen par deux observations, qui se rapportent à l'exécution fidèle de la lettre et de l'esprit des règlements relatifs aux études de nos pensionnaires sculpteurs.

La

25

La première observation regarde l'esquisse à faire dans la 14^e année.
L'attention de l'Académie a été que le sémionnaire s'exerce à une composition
nombreuse en figures, ce qu'on ne peut exiger qu'en petit. C'est pour quoi le
règlement porte que l'esquisse peinte ne comportera pas moins de deux
figures. Quant à la dimension, le règlement porte qu'elle aura
deux pieds au moins. Ces deux conditions n'ont pas encore été
scrupuleusement accomplies. L'Académie a cru devoir insister sur ce point.

Elle doit rappeler dans un sens opposé, l'exécution de l'esprit et
de l'intention du Règlement à l'égard du ^{tableau} Histoire, qui doit occuper la
cinquième année du sémionnaire d'entre. Après avoir prescrit pour les
premières années l'exécution d'une figure peinte d'après nature
et de grandeur naturelle, elle a demandé pour l'ouvrage de la cinquième
année, un tableau d'histoire de plusieurs figures de grandeur naturelle.

Il est sensible ici que d'une part, le mot plusieurs figures a été
employé par opposition aux mots une figure des années précédentes, &
d'autre part, qu'on ne pouvait fixer un nombre arithmétique ^{constant} invariable.
L'esprit du règlement, tel qu'il avait toujours été compris, en raison du
temps donné, et de bien d'autres circonstances, devait faire entendre
qu'il ne pouvait être question d'une vaste toile, ni d'une de ces compositions
qui exigent un nombre indéfini de personnages.

Cependant un tableau de ce dernier genre a été envoyé il y a
deux ans, et l'Académie, en accordant des éloges mérités à cet effort
extraordinaire, ne crut devoir déroger à ses louanges aucune restriction,
sur la transgression si évidente des limites, où elle a voulu reconnaître le
travail de la cinquième année. Elle pensa que cette honorable exception
ne détruirait pas la règle.

Aujourd'hui qu'elle voit que ces excès de règle viennent d'avoir deux
imitations, l'Académie qui en prévoit les inconvénients, se trouve
obligée de prescrire des bornes plus précises au tableau de la dernière
année. Bien loin de lui ôter la liberté convenable, au lieu d'en former
sa composition dans un nombre rigoureusement fixé de figures, elle se
contente de prescrire la mesure de la toile à laquelle il devra se
conformer.

L'Académie

L'Académie entend donc que la plus grande dimension du tableau d'histoire ou figures de grandeurs naturelles, soit de 10 pieds, et elle exige que l'ouvrage soit terminé rigoureusement dans le cours de la dernière année.

Sculpture

M. Duret

L'Académie n'a eu que deux éloges de donner au concours de Sculpture, qui a dû occuper la dernière année de la session de M. Duret. On vint parler de sa statue en marbre, de grandeurs naturelles, dans laquelle il se représente Mercure, au moment où il a tiré par la vibration d'une seule corde, le premier son de la Lyre dont il essaye l'invention.

Très ingénieuse, soutenant l'expression délicatement rendue, attitude bien en rapport avec l'action, mouvement de tête et de physionomie qui dit bien à l'œil, ce que l'art ne saurait faire arriver à l'oreille. Voilà pour la pensée générale, et pour celle de chaque partie. Le reste y répond, et le talent de M. Duret n'est resté dans l'occasion, au dessous d'aucune des données mordées de son sujet. Il y a dans l'ensemble grâce et simplicité. Il y a noblesse et propriété dans le choix des formes. Il y a justesse de caractère applicable au personnage, il y a vérité d'étude, et soin précieux dans le travail de la matière.

Une tête d'étude de jeune fille, en marbre, du même artiste, annonce une disposition si celle pour la grâce, et un talent dans le secret de faire disparaître la réalité de la matière, pour le charme de l'expression et du sentiment.

M. Després

L'ouvrage de la seconde année de M. Després a satisfait à une généralité. Son St. Jean en bas-relief fort saillant, est une étude satisfaisante, et ne laisse pas de rappeler par sa pose et sa composition le souvenir et la tradition du beau St. Jean dans la forêt, de Raphaël. On a trouvés dans quelques parties, des saillies mal entendues pour un bas-relief. Sur-tout y a-t-il un peu de mollesse de travail. Du reste, M. Després parait être dans une bonne route; il suit une marche vraie, sans système et sans manière. La tête d'étude d'homme qui complète son œuvre, ne dément aucun des éloges qu'on vient de lui donner.

M^r Jaley

L'exécution en marbre du jeune Cornille, en bronze, au Musée du Capitole, a paru fort satisfaisante, et elle rappelle bien son original; Dans sa tête d'étude de femme, on a trouvé quelque lourdeur, et la chevelure, quelque fois le modèle qui en a inspiré la nuance et le travail, a paru avoir quelque exagération, et d'offrir un peu de manière dans le détail des cheveux.

M^r Lanno?

C'est avec beaucoup de plaisir ^{qu'on a vu} la copie faite en marbre par M^r Lanno, d'après le Mercure en bronze du Musée des études, à Naples. Les divers mérites et agréments de ce charmant bronze, ayant passé avec beaucoup de fidélité dans le marbre, et au point de faire croire que l'original n'aurait fait que changer de couleur.

M^r Surte.

L'origine d'un groupe représentant Anacréon réchauffant l'Amour, pourrait servir de texte à une thèse sur la nature des idées et des images qui sont du ressort de chacun des beaux arts. Suffit de dire ici, en deux mots, que les idées allégoriques et les images immatérielles du poète, peuvent perdre et tout leur charme et toute leur vertu, en se matérialisant, sous les images corporelles du sculpteur. Il peut même arriver, qu'elles y deviennent une parodie. Rien de commun entre le feu métaphorique de l'amour, ou toute autre passion de l'âme, et le feu de charbon d'un brasero, ou fécône qui réchauffe les mains d'un petit fileux. Chaque art a ses images à lui propres, selon qu'elles s'adressent plus ou moins, aux sens par l'esprit, ou à l'esprit par les sens.

pour copie conforme
Le Secrétaire perpétuel
Guatremère de Quincy

Architecture

Rapport fait par la section d'architecture
de l'Académie royale des Beaux-arts de l'Institut national
sur les ouvrages des pensionnaires de l'Académie de France à Rome
pour l'année 1828.

Messieurs

Notre section d'architecture, après avoir examiné avec soin, l'envoi fait cette année par les architectes pensionnaires de l'Académie de France à Rome, a l'honneur de vous exposer dans ce Rapport le résultat de ses observations sur la manière dont chacun d'eux a rempli ses obligations.

M^r Labrouste, âgé. (1^{re} année.)

M. Labrouste envoie pour sa première année, en neuf dessins, le plan, la façade principale, la façade latérale des deux corps du frontispice du Panthéon à Rome; il y joint les détails au grand, du chapiteau de la colonne, de celui du balustre Corinthien, en plan, élévation, coupe et profils; plus, la face, le profil et les profondeurs de l'establiement de cet ordre.

La porte du temple et tous ses détails, et enfin, un plan général et une façade générale sur une petite échelle, de l'ensemble de tout le monument.

Ce travail est fait avec beaucoup de soin; il rend bien la physionomie générale du péristyle du Panthéon, et le caractère particulier des membres d'architecture et ornementaux dont il se compose.

Les mesures et modulations qui y a jointes, M. Labrouste ont mis à même d'en vérifier et d'en reconnaître toute l'exactitude.

Les études de M. Labrouste sont rendues d'une manière

simple et convenable à la beauté de ce monument.

Le Sarcophage, l'un des plus beaux édifices antiques de Rome, présente dans son ensemble, comme dans ses moindres détails, le type de l'architecture la plus pure et la mieux conservée.

Lorsqu'on se sur ce sujet ait déjà été traité nombre de fois, et avec succès, les modèles qui offrent ces édifices sont toujours utiles à l'étude sérieuse de la bonne architecture.

La Section voit avec plaisir que M.^r Labrousse s'occupe, cherche à sinitier avec l'antique, et qu'il n'a pas craint d'entreprendre, pour sa première année, une tâche aussi importante. Elle le félicite de la manière distinguée avec laquelle il a su la remplir.

En effet, le travail de ce sensionnaire est fort bien traité. Le fruit qu'il en retirera ne peut qu'influer avantageusement sur ses études subséquentes; cet heureux Débat en donne l'assurance.

M.^r Vandoyer. 2.^e année

M.^r Leon Vandoyer, qui avait, dans sa première année, étudié comparativement des détails d'après des monuments en marbre, exécutés à Rome, a choisi pour sa deuxième année des monuments en pierre, restés de situ.

Ce sensionnaire parait avoir eu pour but la comparaison de trois temples d'origines différents, surmontés de leurs frontons et assez bien conservés; il a choisi à cet effet:

+ Dorique

- 1.^o Le temple d'Herme à Cora
- 2.^o Le temple Sémique de la fortune virile à Rome
- 3.^o Le temple Corinthe de Minerve à Assisi.

Il présente en sept dessins, ces temples sous les rapports qui lui ont paru les plus utiles.

examen

Examen de ces études Temple d'Hercule à Cora

M. Vaudoyen reproduit en plan et en élévation de face et de profil, le petit temple Donique d'Hercule à Cora. Ses proportions particulières de ce monument présentent un objet d'étude très utile.

M. Vaudoyen, sans prétendre ou faire une restauration complète, après avoir donné ce temple dans son état actuel, nous fait connaître ses conjectures sur sa restauration.

Le dessinnaire a joint à cet ensemble, un dessin particulier de la porte du temple, tous les profils en grand du piedestal, de tous les membres de l'ordonnance et de son fronton, ainsi que des détails particuliers sur la construction de ce fronton; il a complété son travail par des mesures et des notes, qui prouvent le soin qu'il a mis dans l'étude de cet édifice.

Temple de la Fortune virile à Rome

M. Vaudoyen donne le plan de l'état actuel du temple de la fortune virile, et le même plan dégagé de toutes les constructions modernes; il produit l'élévation de sa face principale, et de celle latérale. Il ajoute les détails, en grand, de l'ordre Ionique, qui décoré le temple.

Dans son dessin n° 4, ce dessinnaire figure sous le portique la naissance d'une voûte qu'on ne retrouve dans aucun autel. S'il la considère comme antique, il aurait eu sa naissance en l'indiquant; la continuation de la corniche, aurait pu s'arranger avec les pentes et la hauteur du fronton, sous le quel elle devrait être comprise.

M. Vaudoyen qui a figuré les Chapiteaux Ioniques, à volutes diagonales, de la colonne d'angle et isolée du péristyle, donne la forme exacte de la double volute s'élevant à l'extérieur; mais il aurait dû compléter le plan de ce chapiteau isolé, qui manque même dans Desgodets, ou aurait en peu ce plan,

l'angle isolé du même Chapiteau, côté de l'intérieur du portique qui présente la double volute de l'angle rebroussé, plié en égèrce.

Le Souffrancaire aurait pu peut-être rechercher et expliquer aussi le motif réel de ce même genre de volute, employé à la colonne engagée de la partie antérieure du mur de la Cella, dont une face à volutes, regarde une face à coussinets du Chapiteau, de la colonne isolée qui la précède.

M. Vaudoz, en dirigeant ses études de cette année, par préférence, sur des monuments en pierre, a pu se tromper sur les induits en stuc qui les recouvrent.

En effet, au sujet du temple de la fortune virile, dont il est ici question, ce péronnaire révoque l'opinion que les stucs qui les recouvrent en partie, sont d'une époque bien postérieure à sa construction. Ce qui ferait présumer qu'il regarde les profils en pierre, et sans stuc, comme le véritable style de ce temple.

Cependant du contraire par les nombreux exemples de l'antiquité, nous fondons notre opinion sur ce que les trois temples de St. Nicolo in carcere; l'intérieur du temple de Vénus et de Rome, celui de la Saix, l'Ararium, et en gêneral les édifices antiques construits soit en pierre, soit en briques étaient revêtus de stucs encore apparus, et que leurs moldures ne sont taillées (comme celles du temple de la fortune virile) que dans un système d'épannelage propre à recevoir l'éclat du stuc.

L'idée que se forme M. Vaudoz, que ces conduits a pu être très postérieurs à l'exécution des édifices l'a entraîné à donner le temple de la fortune virile et celui de Cora dans leurs stucs, ce qui peut y apporter des différences de mesures, et les déformations de la richesse d'ornement, et des proportions qui en constituent le principal caractère.

Temple de Minerve à Abdisi

Après ses premières recherches sur un temple Dorique et sur un temple Ionique, M. Vaudoz les a continuées

sur un temple Corinthien, d'une même construction que les deux premiers; il a choisi à cet effet celui de Minerve à Assisi.

Ce temple de six colonnes de front, assez bien conservé, présente diverses particularités. Ses colonnes sont élevées^{es} chacune sur un piédestal très-bas, entre les quels sont les marches de son porron. La corniche horizontale de son fronton est avec ses modillons de forme bizarre, et très-différente de ceux employés ordinairement dans l'ordre Corinthien. La corniche rampante de son fronton est sans modillons, et sans cimaise supérieure.

M. Vaudoyen donne l'état actuel, qui est le même que ^{l'état} ~~l'état~~ restauré de ce temple. Ce pensionnaire n'a dû y ajouter que la porte qu'il a composée, pour la quelle il se fait autoriser de celle du temple de Livoli, dont il pense que la construction, de même nature, peut être du même temps.

Le Dessin du fronton qu'il a trouvé parfaitement uni et les trous de scellement qu'il y a observés lui ont fait croire qu'il n'y avait jamais eu de cimaise en pierre, et pressé qu'il pouvait y en avoir une de rapportée (comme Chénou) en brique ou en terre cuite, mais qu'il ne restait pas.

La face de ce temple, et ses détails sont rendus avec soin.

Si M. Vaudoyen est ajouté un petit plan d'ensemble, et un profil du terrain au devant du temple, peut-être aurait-il pu expliquer le motif des marches entre les piédestaux, en le comparant au temple de Jupiter tonnante.

M. Vaudoyen aurait peut-être pu établir des comparaisons plus directes, en choisissant des édifices du même ordre, et même d'un style plus élevé; il aurait encore pu les trouver dans Rome et ses environs.

Néanmoins les rapprochements de trois frontispices de temple à quatre et à six colonnes, couronnés de frontons, quoique d'ordres différents, reproduits par ce pensionnaire, fait voir qu'il a voulu étudier, en parallèle, les proportions générales de ce genre

79

genre d'édifices antiques, dont les rapports si variés, sont toujours
susceptibles d'observations, et présentent encore beaucoup d'intérêt.

Tous les moyens d'étude, qui peuvent étendre l'instruction
sont bons; ceux ^{qu'a} employé M. Vaudoyer pour sa 2^e année,
sont traités avec intelligence, et la Section voit avec satisfaction
le fruit qu'il doit en tirer.

M^r. Duc

3^e. Année

La section félicite M. Duc du choix qu'il a fait du
théâtre de Marcellus, pour son envoi de 3^e année, bien qu'il ait
été déjà et même récemment adressé à l'Académie. C'est toujours
avec plaisir qu'elle verra les persennaires d'ingénieurs leurs études
sur les chefs-d'œuvre de l'antiquité; car ils peuvent comme lui y
faire de nouvelles observations et en tirer de nouvelles conséquences.

Selon M. Duc, les parties du théâtre de Marcellus qui
avaient été relevées jus qu'à ce jour, n'étaient que des restaurations
faites par les anciens eux-mêmes, et qui offrent des différences
sensibles avec les détails qu'il nous a transmis; différences
qui consistent dans un renfoncement ou soulèvement et à la partie
inférieure du quart de rond du Chapiteau, un aplatissement
de cette moulure; et un faible prolongement du talon de
l'abaque.

Il appuie son opinion, sur ce que les parties mesurées
par lui, sont adhérentes à la construction primitive, tandis que
celles sur les quelles on avait fait de précédentes études
y sont rapportées par incertitudes, dans toute la hauteur
d'une travée. Cela sont les chapiteaux, et même les
dentelles de l'entablement Ionique; dans la largeur d'un
mètre et demi environ.

Tout persuade qu'il faudrait qu'il fut fait de nouvelles
recherches sur ce monument, pour tirer des conséquences positives
de celle-ci; d'autant mieux que cette découverte peu importante
sont

sous le rapport de l'art, est loin d'ajouter à la beauté des détails déjà connus de cet édifice.

Théâtre de Caorminium.

M. Duc ayant dirigé les études de sa 3^e année sur les théâtres des anciens, a joint à ses détails du théâtre de Marcelles, un essai de restauration de celui de Caorminium.

L'indication donnée par M. Duc, du théâtre de Caorminium, au moyen d'un plan d'ensemble, et d'une petite coupe de la montagne, au sommet de laquelle il est élevé, nous démontre, que ce positionnaire est pénétré de l'effet que doivent produire les monuments par rapport à leur situation.

Les plans, coupes et élévations de l'état actuel du théâtre sont rendus avec infiniment de soin, jusques dans leurs plus petits détails; aussi portent-ils un caractère de vérité, qui ne laisse aucun doute sur l'exactitude du travail de ce pensionnaire.

C'est avec plaisir que la Section a remarqué l'application qu'il a faite dans son essai de restauration, des détails épars qu'il est arrivé à trouver dans les ruines. Le plancher du Proscenium a paru bien disposé.

Les détails indiqués par M. Duc, et qui, suivant lui, appartenaient à une époque de décadence, ne nous semblent pas ^{avoir dû} ~~devoir~~ le dispenser de donner à sa restauration ce caractère de grandeur et d'unité, qu'on retrouve toujours dans l'architecture des anciens.

Malgré ces observations, la Section est en général satisfaite du travail de M. Duc.

M. Labrousse, jeune.

4^e Année

M. Labrousse, jeune, envoie pour sa 4^e année en 23 desina la restauration des ruines de Bastum qu'il

qu'il désigne ainsi qu'il suit :

1. Le grand temple de Neptune
2. Le portique
3. Le petit temple de Cérès
4. Le plan général de la ville, les restes de ses murs d'enceinte, de sa porte principale, et quelques fragments épars dans la ville

Les architectes qui ont déterminé ce pensionnaire à adopter les diverses dénominations qu'il donne aux édifices de Séstum, nous paraissant assez fondés, nous les conserverons dans l'examen que nous allons faire de son travail.

Temple de Neptune État actuel.

M. Henri Labrousse a représenté en cinq Dessins l'état actuel des ruines du temple de Neptune. Nous ne savons pas si dans cette partie de son travail, ce pensionnaire s'est assujéti à représenter fidèlement les diverses dégradations de l'édifice, ce qui n'est pourtant pas indifférent, pour faire juger si quelques-unes de ces dégradations ne proviennent pas de vices dans les appareils, ou de mauvais emplois de matériaux.

Nous présentons par le Dessin N.º 1. un petit plan général de la ville de Séstum, l'état actuel des murs d'enceinte et de la porte principale et celui d'un tombeau antique.

Votre Section a vu avec plaisir ces divers détails qui offrent autant d'intérêt pour ce qu'ils font connaître, que par la manière dont ils sont exprimés.

Dessin N.º 2. Plan du temple de Neptune dans son état actuel.

Nous avons remarqué que dans ce plan, le dallage du temple est indiqué si correctement que l'on pourrait
supprimer

Supposons qu'il est dans un état parfait de conservation. Cependant
 l'on n'y voit aucune, cette de superficies ou d'ordres. Nous pensons
 s'il a éprouvé quelques dégradations, que M. Labrousse aurait dû
 en rendre compte, parce que souvent, et surtout à l'intérieur ces
 dégradations peuvent devenir d'un grand secours, pour aider à
 interpréter la disposition du sol, et à reconnaître, s'il n'y avait
 pas de pentes pour les eaux dans le cas où le temple aurait été
 hypétré. Peut-être ce genre d'exatitute aurait-il pu fournir les
 éclaircissements nécessaires pour admettre et combattre sur ce
 point important l'opinion émise par M. Labrousse.

Le pensionnaire dit dans le mémoire joint à son travail,
 « Le temple de Pæstum n'a que six colonnes de front, plus quinze
 « seule porte au Pronaos, il n'a pas le péristyle intérieur tout autour
 « n'ayant pas de colonnes sur les petits côtés de la cella » et il
 en conclut selon la doctrine de Vitruve, que le temple de Pæstum
 n'était pas hypétré. Notre intention n'est pas d'entrer en
 discussion sur ce point; mais M. Labrousse, aurait pu réfléchir
 que ce n'est pas la doctrine de Vitruve qui a dirigé les Hypétrés,
 mais que c'est d'après les remarques faites par cet architecte
 sur les temples de ce genre exécutés avant lui, que cet auteur
 a établi la doctrine qu'il propose.

Vitruve est loin de la regarder comme exclusive, puis-
 qu'il décrit (comme le cite M. Labrousse lui-même) que les
 temples hypétrés de Jupiter Olympien et de Minerve à
 Athènes, n'ont que huit colonnes de front.

Dessin N^o 3. Elevation de la façade principale du
 temple dans son état actuel.

Ce dessin présente l'appareil tout des colonnes que du
 fronton et des autres parties de l'édifice. L'assurance avec
 laquelle M. Henri Labrousse réfute les observations faites
 par Delagardette, sur le filot qui couronne le larmier rampant
 du fronton, nous surprend d'autant plus, que cet auteur affirme
 positivement en avoir vu un, et qu'il entre même dans
 quelques

quelques détails sur sa rencontre avec le filer de la corniche
horizontale dont il donne la cote; Nous ne saurions
toutefois décider laquelle de ces deux assertions est la plus
admissible.

Dessin N^o 4. Coupe transversale du temple dans son
état actuel prise sur le troussis.

Il est à regretter que dans cette coupe, M. Henri Labrousse
n'ait pas cherché à indiquer le genre de construction du massif
qui devait supporter les emmarchemens, au pourtour du temple
et les dallages ou mosaïques dont se composait le pavé. On
lui sait gré de ces détails qu'il donne sur les escaliers. Dans
ce dessin, ainsi que dans les autres, la pureté de lignes
nous laisse quelques doutes sur l'entière conformité avec
l'état réel des ruines de l'édifice. Ce qui prouve que ce
dessinnaire n'a pas attaché assez d'importance à l'indication
de certains appareils de construction, c'est que nous avons
reconnu, par exemple, que la hauteur des assises de l'état
actuel des colonnes extérieures, ne concorderait pas avec celle
des colonnes restaurées.

Les coupes transversale et longitudinale exprimées
par les dessins N^{os} 5 et 6 sont susceptibles des mêmes
observations. En effet, il paraîtrait, par la manière dont
sont présentées les diverses entailles destinées à recevoir
les charpentes de la couverture, qu'il n'y manque absolument
rien, et qu'elles ont été retrouvées intactes. On n'y remarque
pas la sautoir reconnue par Delagardette, pour recevoir l'about
des chevrons, la régularité et la netteté des joints des assises
n'offrent pas la moindre disjonction, si l'on n'en excepte
quelques cassures qu'il a indiquées aux tambours des
colonnes, et qui semblent avoir été été faits sur place.
L'on ne sait comment les assises étaient reliées entre elles.
Étaient-elles par des crampons en métal... par des queues
d'hirondines... par des mortiers? Dans ce cas quelle en
était la nature?

M.

M. Henri Labrousse qui a fait plusieurs voyages à Bastum et qui y a séjourné assez long-temps pour observer avec soin tous les détails des restes d'antiquité que renferme cette ville, n'ayant pas dû mettre dans son travail, la précipitation qu'il reproche aux architectes, qui les ont visités avant lui, auroit pu par ses recherches, ajouter un intérêt de plus ^{à celui} de ses prédécesseurs aux quels nous croyons qu'il n'eût pas tout-à-fait assez de justice sur certains points.

Temple de Neptune Restauration

Par le dessin n° 2 bis, M. Labrousse nous présente la restauration du plan du temple. Elle nous a paru très satisfaisante, et nous sommes portés à admettre la conjecture qu'il a tirée de l'existence d'un mur au fond de la cella, en considérant sur le plan et sur les coupes de l'état actuel, la légère sur élévation que présente sur le sol intérieur du temple, un parapet qui s'indique en arrière des antes correspondants aux colonnes du portique intérieur. On a également vu avec intérêt la découverte qu'il a faite du seuil de la porte, et des entailles qui devaient recevoir des espèces de crapaudines en métal.

Le dessin n° 12 présente le plan restauré de la partie supérieure du temple et de la couverture.

Plusieurs vices de construction que nous avons remarqués dans le système des platte-bandes en pierre adopté par M. Labrousse, et principalement dans le fond du naos, nous porteraient à croire que ses conjectures peuvent être hasardées. On lui sait bien qu'il devoit joint à son plan divers détails de constructions empruntés à des édifices d'un caractère analogue à celui des temples de Bastum, et de s'en être autorisé pour la restauration de ses combles.

La façade principale restaurée que présente le Dessin n° 3 ne donnera lieu de notre part qu'à très peu d'observations. Cette partie de l'édifice étant assez conservée pour que M. Henri Labrousse n'ait eu pour ainsi dire qu'à reproduire le dessin qui nous la montre dans son état actuel, nous nous bornerons à parler du couronnement et de la porte en bois peints de diverses couleurs qu'il a ajoutés.

L'existence d'une porte à ce temple est suffisamment prouvée par les traces qu'à découvertes M. Labrousse, mais l'élégance et la délicatesse qu'il a cru devoir donner à la décoration des vantaux de cette porte, nous semble parfaitement d'accord avec le caractère de sévérité du monument. Ce bassinnaire a placé au commencement en terre cuite colorée sur le rangant du fronton. Les motifs qui l'ont engagé parvinrent justifiés par de nombreux exemples, et par les autorités, sur les quels il appuie son opinion; on aurait seulement préféré que ce couronnement, au lieu d'être placé en retraite sur la plus grande saillie de la corniche du fronton, fut, comme dans ce que l'on connaît en général des temples antiques, rempli l'office de la cimaise qui peut être tiré son origine de ce genre d'ornement.

Le Dessin n° 4 présente la façade latérale restaurée.

Cette façade est tout la conséquence naturelle de l'élévation principale ne donnera lieu à aucune observation. Son aspect est imposant et la restauration de la couverture est bien dans le caractère antique.

Dessins n° 5 et 6 coupes transversales et longitudinales restaurées.

à propos de ces Dessins, en consultant l'ouvrage publié par de la Garenne, nous avons vu que cet auteur a cru reconnaître l'existence de plafonds intermédiaires entre les deux ordres de colonnes intérieurs de la Cella. Il suppose que ces plafonds étaient construits en pierre, et il fonde cette opinion sur ce que dans plusieurs endroits de la ville et principalement dans les débris du grand temple, il a retrouvé sept pierres

dont les mesures ^{coïncident} avec la largeur de nos latérales, et sur ce que ces mêmes pierres offraient toutes cela de particulier, qu'elles avaient des échancrures encreux, qui se ^{trouvent} concordes parfaitement avec le mouvement des corniches des colonnes supérieures. Quant au scellement de l'une des extrémités de ces pierres dans le mur de la cella, rien ne suppose à ce que son opinion soit aduise, puis que ce mur n'existe plus. J'ignore d'ailleurs de tout ce que nous reconnaissons de probable, et de judicieux dans la restauration présentée par Deshayard ^{pour} cette partie du temple; elle nous semble en outre l'avantage de relever en suite la construction du mur de la Cella (d'ailleurs d'une très faible épaisseur par rapport à sa grande hauteur) avec celle des deux ordres intérieurs; avantage que l'on ne retrouve pas dans la restauration de M. Labrousse.

Ce Sursommatoire a supposé que la totalité des plafonds du temple et de ses portiques, etait formée par des plattes bandes et des caissons en pierre. Il paraît certain d'après les dessins que l'on a faits de ces caissons qu'ils étoient placés dans la partie supérieure d'un mur qui porte sur les colonnes extérieures, qu'il devoit y avoir des plafonds. Mais ils n'ont été en pierre. Nous ne le pouvons pas; car nous demandons d'abord comment il se fait que l'on n'ait pu trouver dans les ruines un seul fragment de cette innombrable quantité de plattes bandes et de caissons. La forme même des caissons indiqués par M. Labrousse, leur peu de profondeur de 0-16 et la faiblesse de leur murure incrustée, sur la quelle porte en partie tout le poids de ces plafonds, ne permettent guères de supposer que des plattes bandes de 6 à 7 mètres de long, par conséquent d'une épaisseur et d'une pesanteur considérables et dont l'une des extrémités aurait été saillie en biseau, ayent pu présenter une solidité suffisante. Les plattes bandes ne servent en rien à relever les constructions du faite de l'édifice, et la plupart d'entre elles ne portant, ainsi que nous l'avons dit, que sur la saillie des petites corniches incrustées, se trouvent en porte à faux sur le mur des murs.

Le temple intérieur des deux ordres l'un sur l'autre ne pourrait il
pas laisser croire qu'indépendamment d'un simple motif de
décoration, l'ordre supérieur aurait encore pu servir à soulager
la grande portée des charpentes du comble, dans le cas où ce
temple aurait été entièrement couvert, ainsi que le pense M. Lérain
La Brosse, et dans le cas contraire ne serait-il pas probable
que les entailles retrouvées à la partie intérieure du rampant du
fronton, n'auraient servi qu'à supporter les pannes de la couverture
du pronaos et du porticum.

Nous pensons aussi que les fermes en charpente étaient
susceptibles d'une meilleure combinaison.

Dessins n^{os} 12 et 13 - Détails des ordres au 1/4 de l'élévation.

Ces beaux Dessins qui nous font connaître les profils et détails
tant intérieurs qu'extérieurs du temple de Neptune nous ont
paru rendus avec cette simplicité et cette exactitude qui conviennent
à de bonnes études d'Architecture. Nous les considérons comme
présentant l'état actuel des profils, parce que s'il eût été dans
l'intention de M. Lérain La Brosse, d'offrir la restauration, il aurait
sans doute rétabli les gouttes sous le lambeau des murettes,
en s'autorisant de plusieurs exemples pris sur des monuments
antiques, où ces gouttes sont rapportées soit en pierre soit en stuc.

Dessin n^o 11. Divers fragments tels que Chapiteaux
pour colonnes et pilastres, base, frise avec triglyphes et
méduse ornée d'un bas-relief.

Ces détails intéressants, sous le rapport de leur antiquité,
plus encore que sous celui de l'art, offrent cependant assez
d'intérêt pour nous faire regretter que M. Lérain La Brosse, aidé
des indications fournies par De la Genette, Major et
l'arrogant Anglais, n'ait pas recherché au Salon de l'autor
fragments du même style, que l'on sait y avoir été apportés
de Partium, et qui comparés avec ceux qu'il nous donne, ainsi
qu'avec les notes et les dessins que nous possédons de St
Desjourny, nous auraient mis à même de fixer notre opinion
sur ces détails et peut-être même sur les idées que les Grecs
ont eues.

Portique

Dessin n^o 5 plan de l'état actuel.
 Ce plan nous a semble présenter une indication exacte de l'état actuel de l'édifice, de son sol et de son dallage. M. La Bionde a judicieusement interprété les arrachements qui l'ont déterminé à supposer l'existence de deux murs latéraux.

Dessin n^o Sur ce dessin sont représentés la façade principale, les coupes transversale et longitudinale, et les différents détails qui y ont rapport, il est fait avec intelligence et fort intéressant.

Restauration

La restauration de cet édifice se distingue par une bonne interprétation de ce qui en reste. à l'égard des triglyphes que M. Henry La Bionde suppose avoir existé dans la frise de l'ordre extérieur, nous lui ferons observer que de la gagedette affirme, que Morghen et Majors ont eu tort de le indiquer, parce que rien ne le porte à croire qu'il y en ait jamais eu.

C'est aussi, dans l'observation qu'il donne des ruines de ce monument, marqué par lettre de renvoi les pierres qu'il dit avoir vues encore en place, à l'angle droit et dans le détail relatif à cette frise, il indique par des cottes, qu'elle s'étend au nord de l'architrave. Comme il paraît qu'il n'existe plus aujourd'hui aucun de ces morceaux de frise, et que M. La Bionde ou a été réduit à former des conjectures, nous pensons que ce professionnaire aurait pu s'aider des assertions de la gagedette, parce que l'on ne peut raisonnablement refuter un auteur, sans donner à l'appui des preuves incontestables.

Après avoir remarqué les entailles indiquées dans le dessin de l'état actuel au droit de chaque colonne et au dessous du bandeau de l'architrave intérieur du grand ordre, entailles qui semblaient être l'indice d'un système de plafond de construction, nous nous demandons pourquoi M. La Bionde n'a pas cherché à en tirer parti dans sa restauration. La variété des ornemens qui existait dans le gorgonion de

84

Chapiteaux seublais aussi de voir fixer son attention, elle est
sans doute plus importante, qu'elle est particulièrement à cet édifice.

Temple de Ceres État actuel

Le plan nous apparaît présentement une image fidèle, de ce qui
reste de cet édifice, et offre de l'intérêt, par l'indication du plan de
muraille, qui fixe l'emplacement de la porte du temple. Toutefois
selon les indications de Lagardette et de Wilkins, il paraît
constant que M. La Brousse a remplacé deux colonnes du petit
ordre du pronaos par des autels. On aurait désiré trouver une
cotte qui indiquât la distance du premier degré du pronaos à
l'ordre extérieur, elle eût servi à justifier la différence qui existe
en ce qui concerne M. La Brousse, et ce que nous présentent
quelques uns des auteurs qui l'ont précédés.

Les élévations et coupes de l'état actuel, ainsi que de
l'appareil du fronton et l'indication des différents matériaux
que présente le Dessin N^o 20, nous ont paru indiqués avec une
précision et une intelligence, qui nous font regretter que ce
Souscripteur ait négligé de remarquer, comment les assises
étaient reliées entre elles, ainsi que la nature des fondations
et des blocages dont il n'est fait aucune mention dans son Dessin
ni dans son mémoire.

Nous sommes portés à croire, que par ces recherches il aurait
retrouvé quelques traces de mosaïques qui existaient encore en 1807,
tant sous les portiques que dans le Naos. Celles du portique
principal se composaient de petits cubes de marbre blanc formant
des losanges qui étaient remplis par de petits morceaux irréguliers
de briques présentant un travail seublais, à celui de
l'opus incertum. Sous les portiques latéraux la mosaïque
exécutée avec les mêmes matériaux, présentait un dessin différent,
et celle du Naos n'offrait aucun dessin et était entièrement
composée de petits morceaux de marbre blanc.

La base murée existante à l'entrée du pronaos n'est pas,
selon nous

selon nous, une preuve suffisante de l'existence d'un ordre Ionique, puis que l'on voit des Doriques avec base, comme par exemple au temple de Cora, et qu'ainsi généralement dans les temples du caractère de ceux de Sicilium, on trouve des Doriques de différentes proportions.

Les plafonds en pierre et la charpente du comble nous ont paru parfaitement bien arrangés, et nous félicitons M. La Brouste de l'application qu'il a faite à la couverture de la tuile concavée à Catanes, en regrettant cependant qu'il ne l'ait pas reproduite comme autorité.

En général, la section a été très satisfaite de l'important travail de M. La Brouste; elle se plaît à rendre justice à son zèle, à la bonne direction de ses études, aux recherches curieuses consignées dans son itinéraire; obscurifiées à la manière habituelle avec laquelle il a su interpréter et rendre les ruines de Sicilium.

Les observations qu'elle a cru devoir faire sur quelques points de son travail, et le soin avec lequel elle en a examiné les moindres détails, sont une preuve de l'intérêt qu'elle porte à ce pensionnaire .f.

M^r. Duban
5^e année

Les règlements exigent des pensionnaires, pour leur dernière année, un projet dans lequel ils doivent montrer tout le fruit qu'ils ont dû retirer de l'étude des monuments antiques et modernes de l'Italie, tant par le choix du sujet, que par une application rigoureuse des grands principes de l'art dans toutes ses parties.

M. Duban qui est toujours distingué par les études qu'il a faites à Rome, pendant les trois premières années de son pensionnat, et tout récemment encore, dans sa 4^e année, par une belle restauration du portique d'Orléans, n'a pas été aussi heureux dans le travail du projet de la dernière année.

85

Le nom de Séches donné à ce projet, nous porte à croire que M. Duban n'a point envisagé cet édifice, comme devant appartenir à l'espèce appelée temple, mais bien comme une vaste salle servant à la prière en commun. Aussi, croyez-vous devoir considérer ce genre d'édifice, comme une espèce de basilique, plutôt que comme un temple. Sous ce rapport, nous pensons que la Basilique, où s'assemblent les chrétiens pour prier, doit avoir un caractère de grandeur et de beauté qui exigera toujours un lieu sanctifié par la prière.

C'est dans une ville, l'édifice qui doit être l'un des plus importants, quand bien même son architecture devrait en être très simple.

Nous examinerons le projet de M. Duban sous les trois rapports, de la disposition, de la construction et de la décoration.

Comme disposition, on voit dans ce projet, une vaste salle ayant quelques pièces de service et entourée d'une enceinte, avec portique intérieur. Cet ensemble présente un parallélogramme rectangle dont le grand côté forme l'élevation principale de l'édifice.

Nous ferons observer d'abord que généralement une grande salle d'assemblée gagne de l'effet à avoir son entrée principale sur le petit côté, toutes les fois que cela est possible, et que en outre, toute pièce importante doit être précédée d'un vestibule. Rien ne s'oppose dans le programme à cette disposition généralement observée des anciens et des modernes : les temples, les basiliques, les églises, les salles d'assemblée, les salons même, offrent de nombreux exemples de ce précepte.

Un vestibule devenant d'autant plus nécessaire, que deux des entrées donnent directement sur les sièges placés dans la salle, et que le froid, la pluie et le bruit incommoderaient ceux qui assistent à la prière.

Nous ferons observer que le luxe du portique, à colonnes, intérieur est peu en harmonie avec la pauvreté du monument principal, et avec le motif de clôture qui forme le dehors de ce portique, et prive de la vue de l'édifice;

Que cette enceinte est beaucoup trop resserrée et rapprochée du temple, si comme le dit le programme; elle est disposée pour éloigner le bruit extérieur du lieu de la Séches.

Comme construction, M. Duban donne peu de détails, nous pensons que les supports, les murs et les poutres s'appuient sur des pierres et que la couverture est en bois, ainsi que cela est vaguement indiqué dans la coupe de M. Duban.

L'Académie

L'Académie croit devoir rappeler aux Déterminateurs que dans leurs projets de 5^e année, ils doivent faire l'application des études de construction qu'ils ont faites précédemment sur les monuments antiques et modernes.

M. Dubau ne ignore pas qu'un des principes généraux de toute bonne architecture, est de mettre les plinths en face des plinths, et les vides en face des vides. Ainsi dans le plan pour lequel la porte de la galerie n'est-elle pas au milieu, pourquoi les fenêtres et les portes des petites pièces ne sont-elles pas en face, les uns des autres, pourquoi ne sont-elles pas même au milieu des pièces? Pourquoi les écoinçons sont-ils inégaux? Pourquoi enfin les colonnes du Vestibule (surtout à la face principale) sont-elles irrégulièrement placées à l'égard des Bâtimens qui y correspondent?

C'est ce manque d'ordre qui entraîne à des vices de construction qu'on peut principalement reprocher à M. Dubau, parce que dans un programme aussi simple que celui qu'il s'est donné, il lui eût été facile d'éviter les fautes graves que présente son projet.

Le résultat de ce vice dans la disposition comme dans la construction, que la décoration qui en résulte, est elle-même vicieuse. Ne semble-t-il pas en effet, que dans tous les édifices, la décoration tant intérieure qu'extérieure, doit résulter de la construction qui en détermine les principales divisions, et sert à y établir des rapports de proportion.

Sans qu'on entre dans plus de détails, M. Dubau soutient qu'on veut parler de cette décoration mesquine de petites pilastres qui est à l'extérieur de la grande salle, de cet entablement complet avec des triglyphes, qui n'est nullement en rapport avec la hauteur de l'édifice qu'il couronne, et ces petites pilastres offrenient-ils à l'œil l'apparence de points d'appui suffisans pour porter l'œuvre charpente, qui couvre la grande salle? Les édifices de Rome offrent avec d'exemples de frades, on lui trouve toujours un entablement formé et bien profilé, sur lequel porte tout l'édifice, dont les divisions sont grandes, se balancent en rapport avec la masse, et un entablement ou une corniche, dont la hauteur et la saillie présentent le caractère d'utilité et de beauté, qui doit distinguer cette partie essentielle de ces édifices.

On serait fatigué de voir les élèves de l'École de Rome, négliger les grands préceptes qui constituent la bonne architecture.

L'on voit entre autres cloches sont placées et sont par là, caractère convenable, à un clocher, il n'est pas assez élevé; car un clocher est nécessaire, non seulement au service de culte, mais il doit encore servir à l'ornement de la ville, et s'indiquer au loin avec dignité le lieu où est le temple.

Quant aux détails produits par M. Dubau, on reconnoît qu'ils sont pris avec une précieuse exactitude dans l'architecture

Des

86
Des monuments antiques de Compiègne; ils conviennent aux édifices
dont ils font partie; mais on voit avec peine que M. Duban ait pu
préférer cette grande, mais petite architecture, à celle, d'un
caractère plus noble et plus élevé, qu'il connaissait cependant si bien,
pour en faire l'application à un édifice, d'ordre du premier ordre.

N'e seroit-il pas à craindre qu'un semblable système, pris par
par des artistes de mérite, destiné à diriger un jour de grands
édifices, et même l'enseignement de l'art, ne fût fautiveusement adopté
par des imitateurs inhabiles, et n'annonçât promptement la décadence
de l'art.

Il est donc à regretter qu'un Pensionnaire qui a montré
autant de mérite que de goût, qui a jusqu'à l'année dernière, dans
son jugement dans le choix de son précédent étudier, se soit trompé
dans le travail de la dernière année qui doit représenter l'heureuse
application et le résultat de son précédente étude. P. J.

Certifié conforme:
Le Secrétaire perpétuel de
l'Académie royale des Beaux-arts.
Quatremère de Quincy